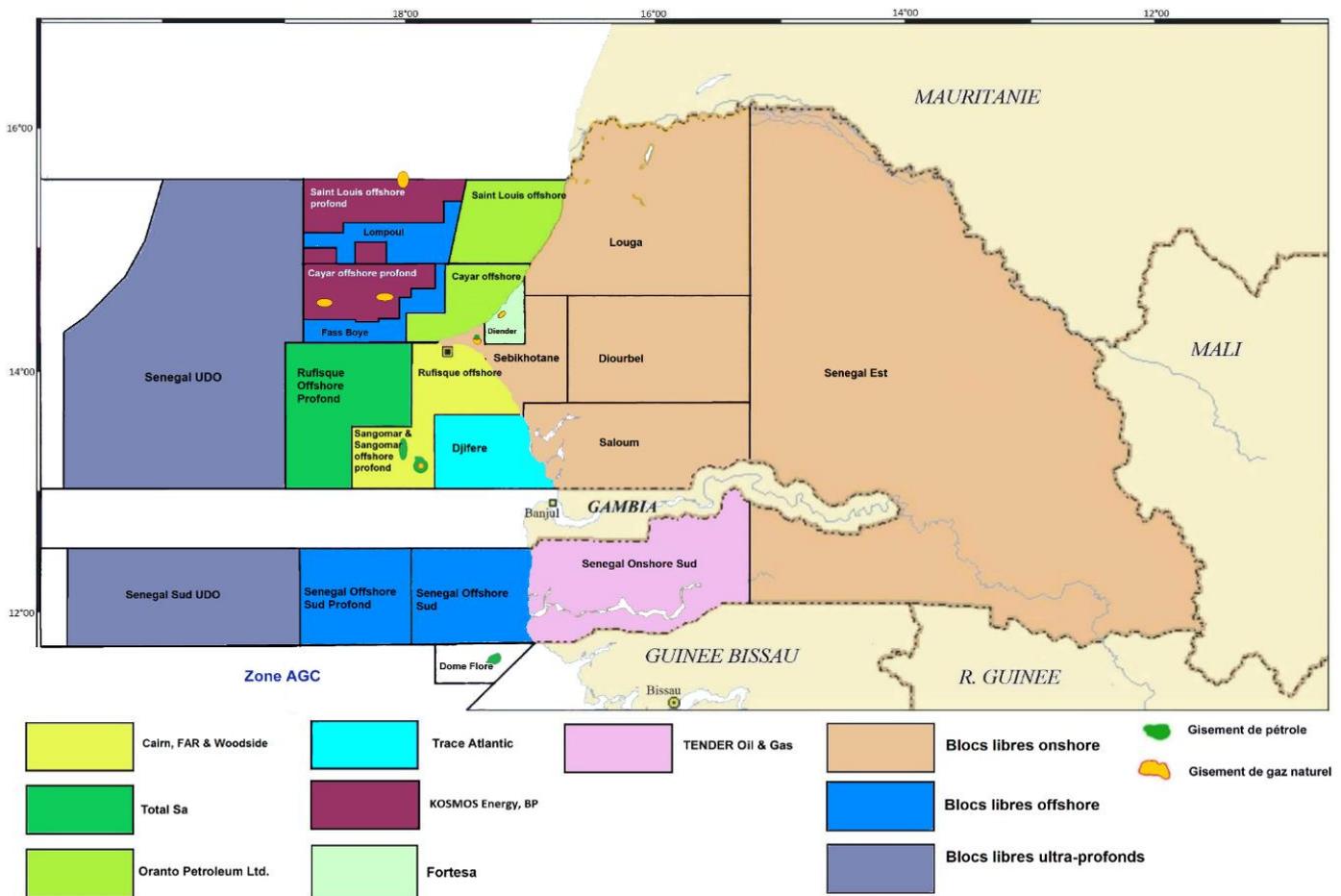




# PÉTROLE ET GAZ

## Fiche technique thématique

### ➤ Carte des blocs du Sénégal



### ➤ Découvertes et développement :

Il s'agit des découvertes suivantes :

- 1) SNE et FAN (pétrole et gaz) sur le bloc RSSD : champ offshore situé à 90 km des côtes et dans des profondeurs d'eau allant de 500 mètres à 1500 mètres (voir figure).

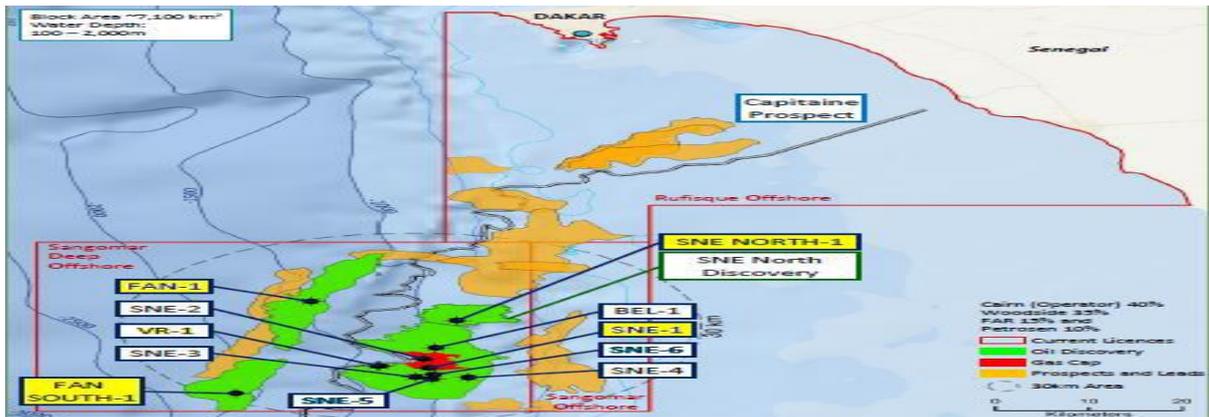


Figure : Schéma emplacement de SNE et de FAN

- Capacité de production escomptée à environ 563 millions de barils de pétrole et à 2.4 TCF de gaz naturel associé et non associé.
- Pour arriver à une pleine exploitation, trois phases sont prévues :
  - **Phase 1** : démarrage de la production du pétrole (75 000 à 125 000 barils par jour) prévu en 2022 et début de la production du gaz (60 à 100 millions de pieds cubes par jour) prévu en 2023 ;
  - **Phase 2** : démarrage de la production des réservoirs de moins bonne qualité prévu en 2026 ;
  - **Phase 3** : production ultime de tout le potentiel du champ
- Détenu par un consortium composé de CAIRN (40%), WOODSIDE (35%), FAR (15%) et PETROSEN (10% avec une option de monter sa part de participation à 18% jusqu'à 6 mois après la décision finale d'investissement (FID)).
- Concept de développement basé sur l'utilisation d'un FPSO (Floating Processing Storage and Offloading) pour le traitement des fluides, le stockage, l'expédition du pétrole et du gaz. (voir figure)

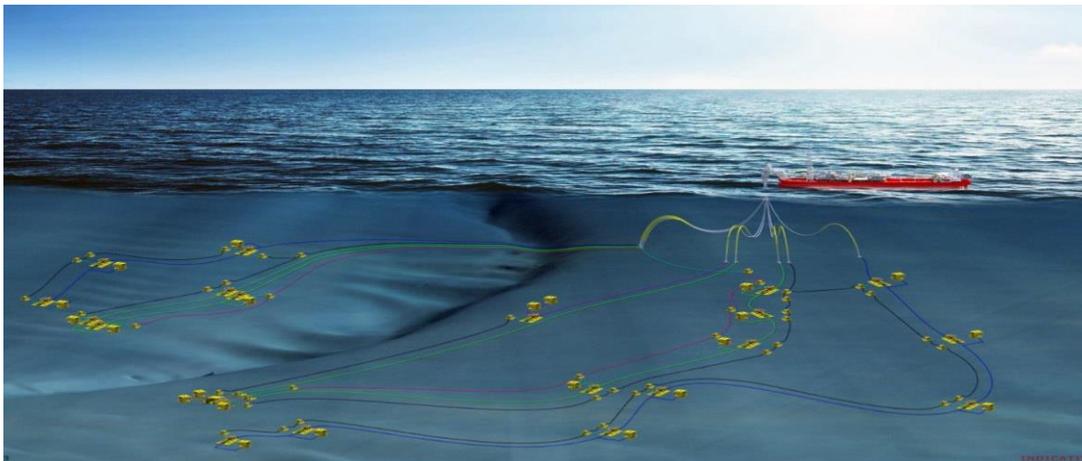


Figure 1 : Concept de développement de SNE

- 2) **Grand Tortue / Ahmetim (GTA) (gaz) sur le bloc SOP** : champ transfrontalier offshore situé à 120 km des côtes sénégal-mauritaniennes et à une profondeur d'eau de plus de 2 800 mètres (voir figure).

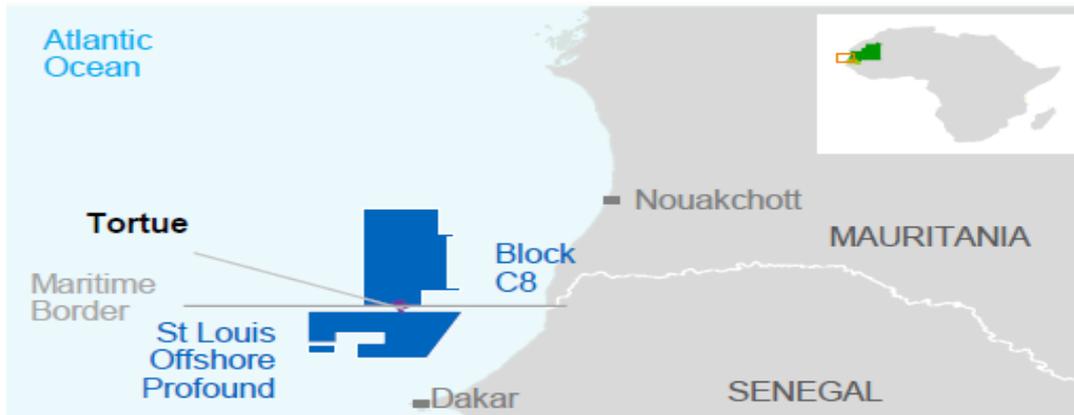


Figure : Emplacement du champ GTA

- Les deux Etats (sénégalais et mauritanien) ont décidé de développer et d'exploiter conjointement ce champ dans le cadre d'un accord inter-Etats (répartition initiale de 50%/50% des ressources, procédures, cadres juridique et fiscal, etc.) signé le 09 février 2018.
- champ détenu par un consortium composé de BP (60%), KOSMOS (30%) et PETROSEN (10% avec une option de monter sa part de participation à 20% jusqu'à 6 mois après la décision finale d'investissement (FID)).
- Ressources probables récupérables sont de l'ordre de 20 TCF (*Tri billion Cubic Feet*) (soit environ 560 milliards de mètres cubes de gaz naturel).
- développement prévu en trois (3) phases :
  - **Phase 1** : mise en exploitation de 2,3 millions de tonnes par an (mtpa) de gaz naturel liquéfié (GNL) en 2022 ; Une provision de 70 millions de pieds de gaz par jour (mmscfd) est prévue pour la consommation domestique (soit 35 mmscfd pour chaque Etat) ;
  - **Phase 2/3** : mise en exploitation de 3,4 mtpa de GNL par phase prévue respectivement en 2024 et en 2026.
- Le Concept de la phase 1 basé sur l'utilisation des technologies de FPSO et de FLNG (voir figure).

**Three phase 9.2Mtpa peak case (2.3 + 3.4 + 3.4Mtpa)**

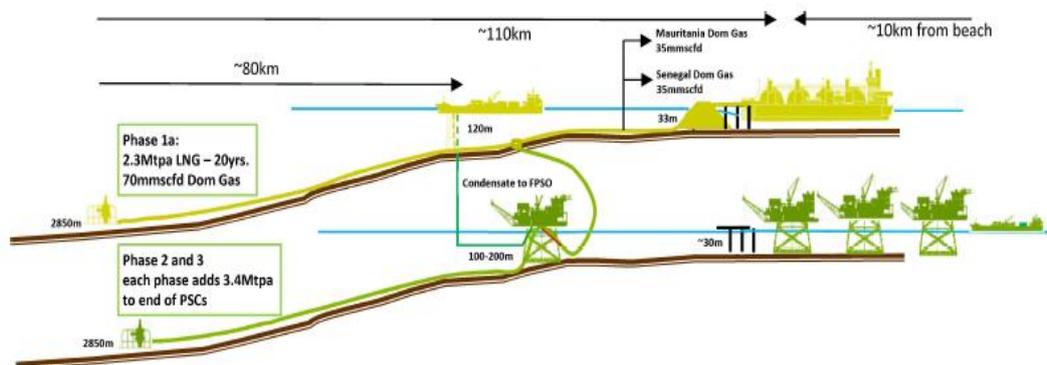


Figure : Concept de développement des phases 1, 2 et 3 de GTA\*

**3) Yakaar et Téranga (gaz) sur le bloc COP : découvertes réalisées en 2016**

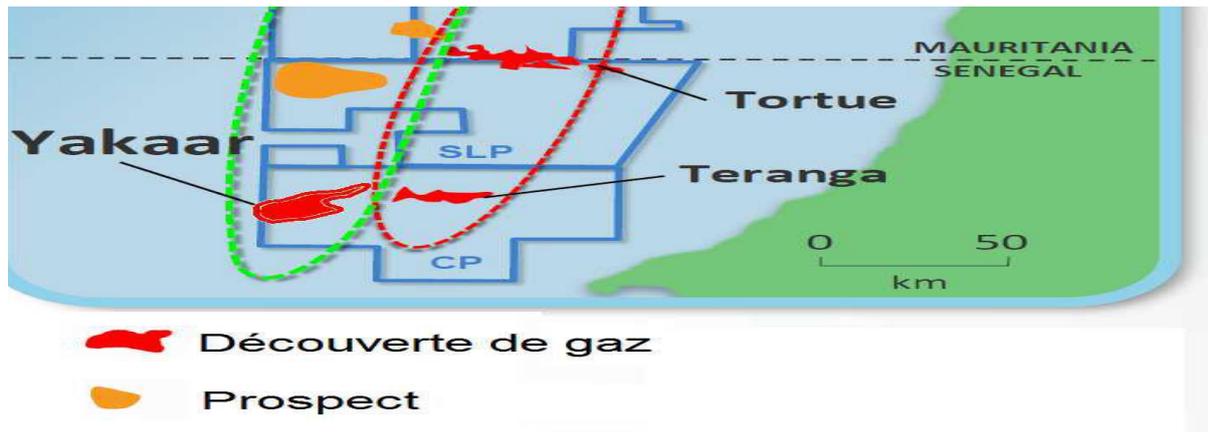


Figure: Emplacement de Yakaar et de Teranga

## Défis

- Sécurisation de la production et de approvisionnement du pays en énergie en quantité, en qualité suffisantes et au moindre coût.
- Maximiser de façon saine et durable les retombées socio-économiques dans le pays.
- mise en œuvre de la stratégie « gas-to-power » pour substituer le fioul.
- Création de nouvelles capacités de production fonctionnant au gaz dès 2022-2023.

## Réformes entreprises :

- Nouveau Code pétrolier en conservant toute l'attractivité du bassin sédimentaire sénégalais pour les investisseurs.
- Loi sur la répartition des revenus issus de l'exploitation future des hydrocarbures :
  - La planification de la gestion des recettes pétrolières et gazières ainsi que son intégration dans le cadre du processus budgétaire de l'Etat ;
  - La solidarité intergénérationnelle par la création d'un fonds Intergénérationnel ;
  - La création d'un fonds de stabilisation pour se prémunir des risques de volatilité des recettes pétrolières et gazières.
- Loi sur le Contenu local.
- L'adoption d'une loi gazière.
- L'élaboration d'un Code de réseau de pipelines.
- La réforme de l'organe de régulation.
- La réorganisation de la SENELEC en holding.